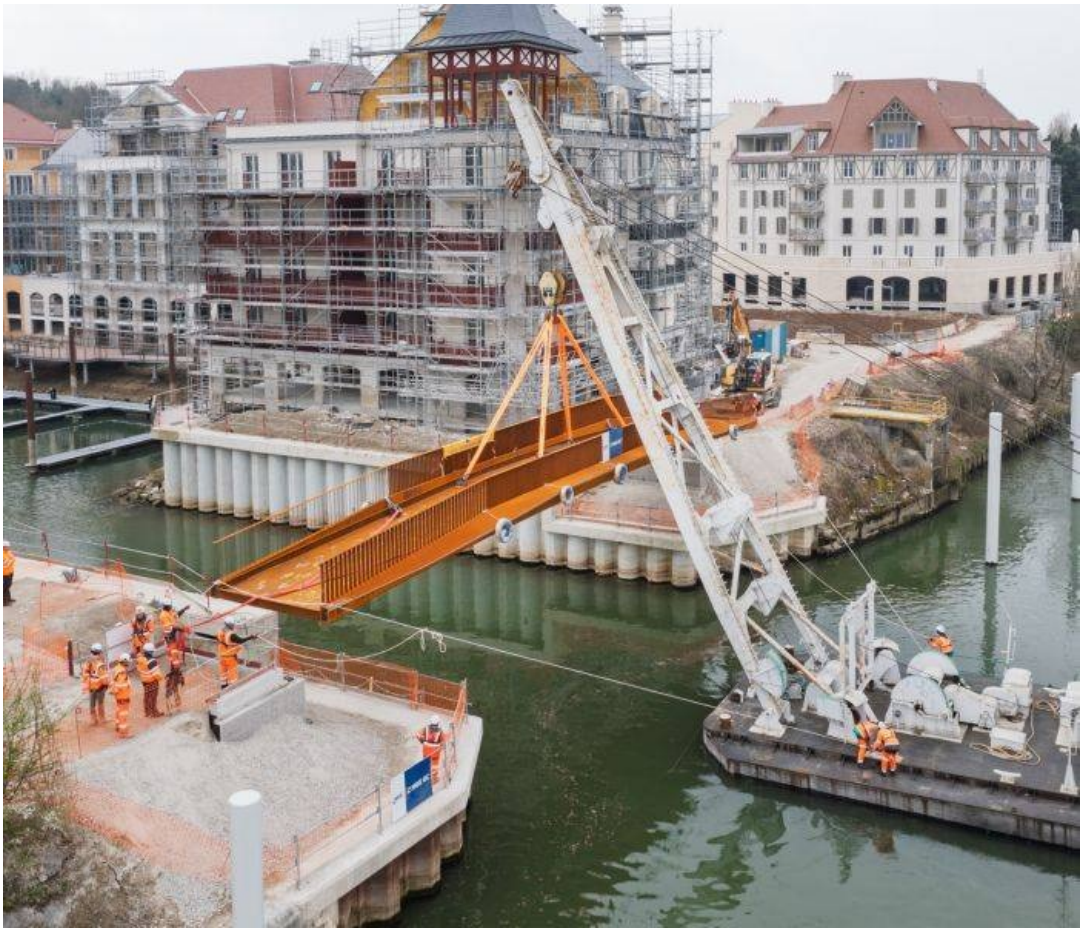
Une nouvelle passerelle pour le quartier Seine Parisii à Cormeilles-en-Parisis

Dans le cadre de l’aménagement du quartier Seine Parisii à Cormeilles-en-Parisis et de sa marina, comprenant notamment un port intérieur de 110 anneaux, une voie verte est en cours de création le long des berges de la Seine.





Un confort et une sécurité renforcés

Afin d'assurer la continuité du parcours piéton dans le quartier, ainsi que de la Véloroute V33 - aussi appelée La Seine à vélo -, une passerelle dédiée aux piétons et cyclistes a été mise en place le 25 mars 2025 au-dessus de l’entrée de la marina de la ville de Cormeilles-en-Parisis, garantissant également un accès aux personnes à mobilité réduite.

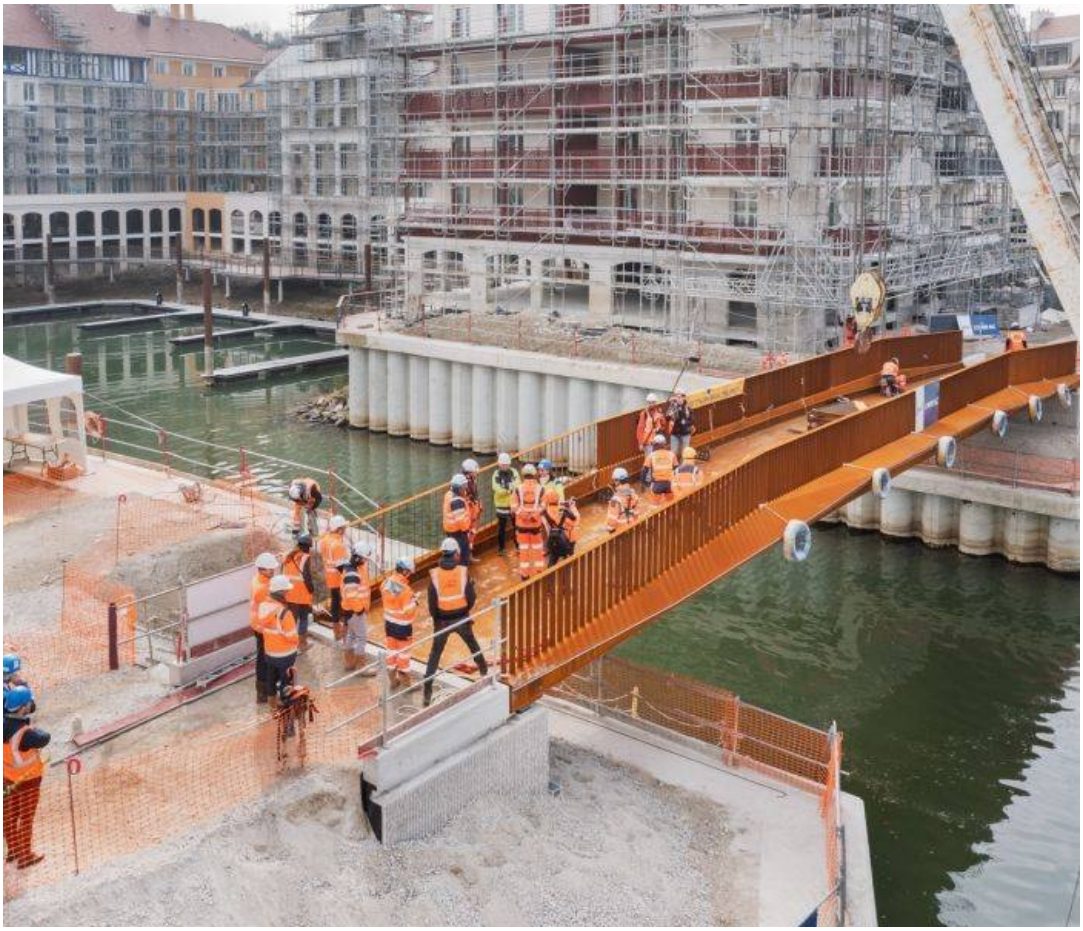
Équipée d’un éclairage d’agrément intérieur, la passerelle offrira un cadre lumineux et rassurant, facilitant ainsi la circulation en toute sécurité, même en soirée.

Une intégration harmonieuse dans le paysage

Conçue en acier, la structure a été pensée pour assurer une transition fluide entre la Seine, la voie verte qu'elle supporte et le quartier environnant. Son design permet également de libérer le gabarit maximal au-dessus du chenal, garantissant ainsi le passage des embarcations.

L’édifice de 58 tonnes et 30 mètres de long a été construit par l’entreprise SMB Constructions métalliques dans ses ateliers situés à Ploufragan dans les Côtes d’Armor. La passerelle est arrivée sur barge par la Seine le 25 mars 2025 au matin depuis Limay dans les Yvelines.





Un projet porté par Val Parisis

Le financement de la passerelle est assuré par la communauté d’agglomération Val Parisis dans le cadre de sa compétence Modes actifs, avec une participation de la Région Île-de-France et de l’aménageur UrbanEra. La maîtrise d’ouvrage a été déléguée au Syndicat Mixte Seine Ouest, en charge de la pose de la passerelle et des aménagements nécessaires à son implantation.

Ce projet structurant s’inscrit pleinement dans la volonté de développer des mobilités douces et de renforcer l’attractivité du quartier Seine Parisii comme des quais de Seine.